

# DU JARDIN AU BALCON

## CONCOURS DE FLEURISSEMENT



Inscription sur [www.ville-antony.fr](http://www.ville-antony.fr)  
**AVANT LE 27/06/2023**



## Règlement

### Article 1

La Municipalité d'Antony, organise le concours des maisons et balcons fleuris.

### Article 2

Le concours est ouvert à tous les antoniens.

### Article 3

Il a pour but l'embellissement et le fleurissement de la Ville d'Antony, en particulier les jardins en bordure de rue, les balcons, terrasses, visibles de la voie publique.

### Article 4

Le concours comporte 2 catégories :

- 1) Maisons avec jardins fleuris visibles de la rue ;
- 2) Balcons ou terrasses fleuris visibles de la rue ;

### Article 5

La visite officielle du jury, planifiée début juillet, permettra de déterminer les lauréats.

### Article 6

L'adhésion au concours entraîne de la part des candidats l'acceptation sans réserve du présent règlement, ainsi que des décisions prises par le jury.



## Bulletin d'inscription

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Étage : .....

Tél. ....

Mail : .....

désire participer au concours « du Jardin au Balcon » et accepte les conditions du règlement général du concours.

Catégorie :

Maison

Balcon

Antony, le .....

Signature

**Bulletin à retourner à**

Direction de l'événementiel  
et de l'animation

Mairie d'ANTONY

Place de l'Hôtel-de-Ville

BP 60086

92161 ANTONY Cedex

01 40 96 73 66

evenements\_animation@ville-antony.fr